

De La Neuville-Roy à Beaupuits



Visorando



Randonnée n°158045

Une randonnée proposée par BABECHACHOU60

Petite promenade pour toute la famille, permettant de découvrir le village de La Neuville-Roy et la campagne environnante

Durée :	2h20	Difficulté :	Facile
Distance :	7.72km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	34m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	34m	Commune :	La Neuville-Roy (60190)
Point haut :	115m		
Point bas :	78m		

Description

Le départ se situe devant la mairie qui se situe à l'intersection des Rues de Paris, Pennellier et Verte.

(D/A) Emprunter la Rue Pennellier (D152) jusqu'au bout du village et tourner à gauche dans la Rue du Jardin Brûlé.

(1) Au bout, virer à gauche dans un chemin herbeux qui longe un mur en brique. Continuer tout droit dans le Chemin des Blattiers en admirant à gauche les clochers de Cressonsacq et Pronleroy, à droite le village de La Neuville-Roy.

(2) Traverser la Rue Verte qui va à Pronleroy et continuer, en serrant à gauche, dans le chemin jusqu'à la Rue du Square d'Othelet. Tourner à gauche afin de revenir dans le village de La Neuville-Roy. Passer devant la gendarmerie et prendre à droite dans la Rue de Beaupuits.

(3) Après la dernière maison, laisser la Rue de Beaupuits et emprunter le chemin qui continue tout droit, juste avant le bassin d'orage. Continuer jusqu'à une intersection de plusieurs chemins. Continuer tout droit jusqu'à une haie de saules.

(4) Tourner à gauche et suivre le chemin direction Est (jolie vue sur le clocher du hameau de Beaupuits). Virer à gauche à angle droit, poursuivre jusqu'à la Rue de la Distillerie et prolonger tout droit pour finir à l'intersection avec la Rue de l'Épine.

NB: Entre le point **(4)** et la cote 85 (début de la Rue de la Distillerie) le chemin direct, orienté Nord-Est, représenté sur la carte IGN, n'existe plus depuis le dernier remembrement.

(5) Au bout de la Rue de la Distillerie, tourner à gauche afin de retourner vers La Neuville-Roy, Quelques centaines de mètres plus loin (environ 280m), prendre un chemin à droite qui vous amène derrière le cimetière de La Neuville-Roy.

(6) Tourner à droite sur la route, passer devant le Moulin à Boue et emprunter à gauche la Rue de la Vieuville jusqu'à la Rue de la libération. Prendre à gauche en direction du rond-point. Au rond-point, tourner à droite dans la Rue de Paris, puis à gauche dans la Rue des Brodeuses.

(7) Virer à droite dans la Rue Verte et continuer jusqu'au point de départ à l'église de La Neuville-Roy **(D/A)**.

Informations pratiques

Possibilité de se restaurer à La Neuville-Roy : café (fermé le mardi) Rue Pennellier, boulangerie (fermée le lundi) et épicerie (fermée le mercredi) Rue de Paris.

Points de passages

D/A Église de La Neuville-Roy

N 49.481482° / E 2.577429° - alt. 112m - km 0

1 Chemin du Tour de Ville

N 49.484689° / E 2.571947° - alt. 113m - km 0.59

2 Traversée de la Rue Verte

N 49.477304° / E 2.571528° - alt. 115m - km 1.41

3 Bassin d'orage Rue de Beaupuits

N 49.478049° / E 2.581034° - alt. 102m - km 2.25

4 Croisée de 5 chemins

N 49.467313° / E 2.597696° - alt. 83m - km 3.98

5 Rue de la distillerie, Beaupuits

N 49.472331° / E 2.605228° - alt. 83m - km 4.93

6 Cimetière de La Neuville-Roy

N 49.478585° / E 2.590926° - alt. 98m - km 6.19

7 Rue Verte

N 49.480848° / E 2.575717° - alt. 113m - km 7.56

D/A Eglise de La Neuville-Roy

N 49.481503° / E 2.577417° - alt. 112m - km 7.72

A proximité

Au départ, admirer l'église Saint-Médard et son calvaire. À quoi sert la petite marche située sur le socle ? A s'agenouiller pour prier ? Perdu - elle sert au prêtre qui y dépose son missel.

Dans la Rue Pennellier, la maison Pennellier a servi de Q.G à la 135ème division d'infanterie durant la bataille du Matz en 1918. Un panneau entouré de 2 poilus relate cet épisode.

Dans la Rue du jardin brûlé, se situe la maison du Dr Lachelin (ancien maire).

Jolies vues sur la campagnes, les villages de Pronleroy, Cressonsacq, Moyenneville et au loin l'abbatiale de Saint-Martin-aux-Bois.

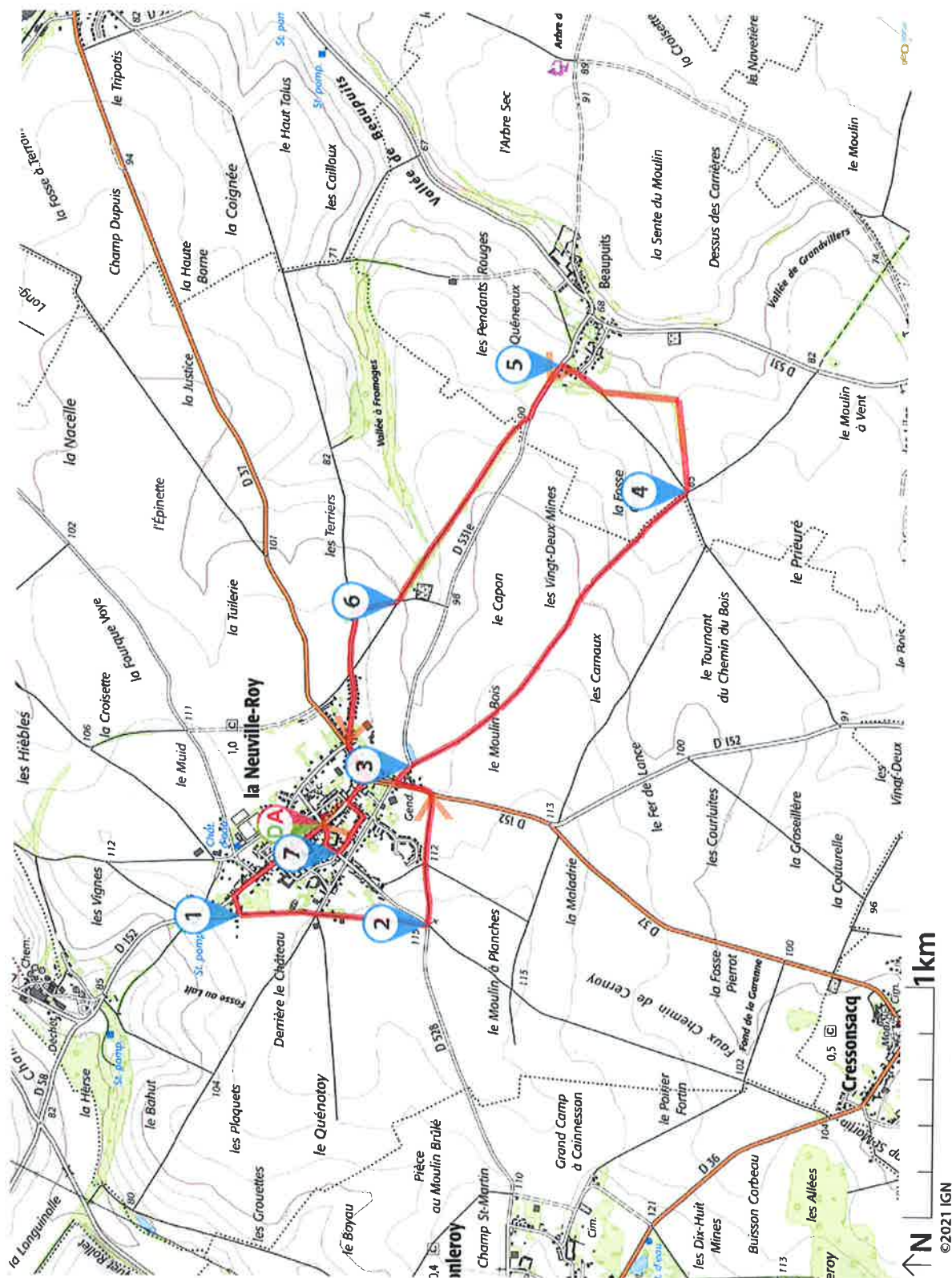
Dans le hameau de Beaupuits, la ferme et l'église Saint-Lucien (crochet hors circuit) sont à voir.

Tout le long des rues de La Neuville-Roy admirez les maisons en pierres de pays.

Au point (4), variante possible : en tournant à droite, il est possible de faire un crochet pour découvrir le hameau de Beaupuits, puis reprendre à gauche Rue de l'Épine où on revient au point(5)

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-de-la-neuville-roy-a-beaupuits/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Copie, vente et diffusion interdites - k2GnE2Hb



LA CHARTE

Visorando
Préparer et partager ses randos

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

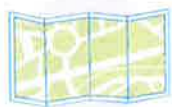
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.